

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB207 Anglais 3			
Code	ARPB2B07P207	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline BRICTEUX (caroline.bricteux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le programme d'anglais du bloc 1 ayant préparé le terrain au niveau de l'anglais général, la présente UE introduit l'étude des contextes langagiers spécifiques à la publicité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit

Acquis d'apprentissage visés

Les objectifs sont en conformité avec les niveaux B1/B2 tels que définis par le "cadre européen de référence". Les objectifs détaillés peuvent être téléchargés à l'URL suivante :

<http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr/cef-ell-document.pdf>

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant aura acquis les savoir-faire correspondant au niveau B1/B2 du cadre européen de référence dans sa déclinaison professionnelle spécifique :

- I. Analyser de manière fine les arguments développés en réunion sur un sujet relevant de la publicité
- II. Dégager l'argumentation d'un message écrit spécialisé relevant des domaines précités
- III. Converser avec un partenaire dans des contextes relevant de la publicité en défendant ses propres opinions
- IV. Produire des messages écrits de type rapport ou résumé en développant une argumentation différenciée

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB2B07P207A Anglais 1

24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement aborde les sujets suivants :

- Brève révision de la grammaire de base (temps)
- Typographie
- Copywriting
- Les slogans publicitaires (techniques)
- Le travail en agence de publicité

Étude systématique du vocabulaire utile à la publicité.

Exercices d'audition et d'élocution liées à la publicité.

Démarches d'apprentissage

- Approche inductivo-déductive
- Utilisation des ressources en ligne
- Evaluation continuée
- Mise à disposition de ressources supplémentaires via la plateforme ConnectED

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition d'exercices d'accompagnement ciblés pour l'auto-apprentissage.

Sources et références

Site conseillé: Oxford Advanced Learner's Dictionary (<https://www.oxfordlearnersdictionaries.com/>)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Documents accompagnant le cours magistral
- Documents de vocabulaire spécialisé
- Site ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprendra le travail journalier pour 60% de la note. L'examen de fin d'année interviendra pour 40%.

Il sera accordé une importance plus grande à la correction grammaticale du message. L'accent sera mis sur l'audition et sur l'élocution.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60			Evc	0
Période d'évaluation	Exe	40			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Tous les travaux doivent être remis exclusivement par la plateforme ConnectED. Aucun dépôt tardif ne sera toléré. La non-remise de travaux dans les délais sera sanctionnée d'un zéro.

Le travail journalier est neutralisé au Q3.

Un examen non présenté sans motif valable sera sanctionné d'un zéro pour autant qu'il existe du travail journalier (Q1). L'absence à l'examen (ou une partie de celui-ci) au Q3 entraînera l'absence de note et la mention "pas présenté" pour l'UE.

L'absence à une interrogation sans motif valable sera sanctionnée d'un zéro. En cas d'absence avec motif valable, l'étudiant fournira les preuves de ce motif et représentera l'interrogation au cours suivant son retour, sous peine d'une note nulle.

Le domaine pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 3 périodes.
Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).